



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 367
OCTOBRE 2013

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Déposé le 22/10/2013

Edito

AUGMENTER LES SALAIRES, DE L'UTOPIE À LA RÉALITÉ

Il est des sondages, des chiffres qui attirent l'attention, qui nous font dire que nos revendications en matière de salaire, de revalorisation du SMIC et des minima sociaux, sont en adéquation avec la réalité concrète et le vécu des travailleurs, des retraités et des chômeurs.

Notre Congrès, en votant un SMIC à 2000 € bruts par mois, a su de quoi il parlait.

Les Français estiment qu'il leur manque 540 €, oui vous avez bien lu, tous les mois pour vivre correctement. Ce n'est pas une paille quand on connaît la difficulté actuelle pour nombreux d'entre nous à pouvoir simplement mettre du carburant pour aller travailler. Ce n'est qu'un petit exemple.

En s'exprimant de la sorte, la population de ce pays montre le décalage qui existe entre la réalité de la faiblesse des salaires, des pensions, des allocations chômage et l'augmentation généralisée et constante de l'ensemble des prix, afférents à la vie quotidienne. Décalage aussi avec l'ensemble des discours politiques et/ou économique d'experts, qui eux, gagnent très bien leur vie, expliquant que les salaires sont trop élevés, ce qui freinerait une hypothétique relance économique.

Quel déni de réalité orchestré par le patronat et la classe politico-médiatique ! A qui peut-on faire croire que le travail actuel ou passé est valorisé à sa juste valeur ? Alors oui, pour rassurer le capital et les dominants, il faudrait se contenter de ce qu'on a pour vivre : avec pas grand-chose, se nourrir avec des produits de mauvaise

qualité, ne pas avoir accès à la culture, ne pas se vêtir comme on le voudrait, ou encore se chauffer 1 jour sur 2, voire pas du tout, etc..

Pour autant, ne soyons pas inquiets, des mesures sont prises... pour le patronat. Le transfert des cotisations familles, donc de notre salaire, vers la CSG, le financement du crédit d'impôt compétitivité par la hausse de la TVA, une TVA environnementale à venir, vont encore peser très lourd dans les dépenses.

Ce n'est plus tolérable que la force de travail que nous représentons tous, soit capturée par quelques-uns dans le seul but d'un enrichissement personnel.

Ce sondage va dans le même sens que celui que je citais en juillet, où les Français interrogés disaient vouloir toucher 7.500 € par mois pour être «vraiment heureux».

Alors chiche ! On voit bien que la question salariale est «la» préoccupation majeure de l'ensemble de la population. Ce n'est plus une question individuelle sur telle ou telle catégorie, mais bien une revendication collective compte tenu des difficultés rencontrées. Nous devons prendre avec détermination cette préoccupation et proposer des solutions progressistes qui amèneraient un réel changement de société et des perspectives meilleures.

Ce système ne nous convient pas, changeons-le !

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général de l'UD-CGT

Sommaire :

Edito : Augmenter les salaires, de l'utopie à la réalité.	P 1
- Toutes et Tous à Roanne le 5 Novembre 2013.	P 2
- Stop au travail qui tue. Déclaration Bourges + UD, UL	P 3
- Congrès USD Santé (Compte rendu succinct).	P 4
- Elections Professionnelles — Formation Syndicale .	P 5
- Facteurs de Sancerre et maintenant Chateaufort.	P 6
- Non à la casse des Allocations Familiales.	P 7
- Les retraités ne sont pas des vaches à lait ! Pétition .	P 8



AGENDA

TOUTES et TOUS
à ROANNE le 5 NOVEMBRE
Départ de Vierzon, Bourges et St-Amand

JOURNÉES D'ÉTUDE
les 13 & 14 Novembre 2013
à BOURGES

*Protection Sociale - Assurance Maladie -
Fiscalité, Construction Européenne,
seront les thèmes abordés
au cours de ces deux journées.*

CONGRÈS de l'UL de BOURGES
18 & 19 NOVEMBRE 2013

MARDI 5 NOVEMBRE 2013

MANIFESTATION À ROANNE POUR LA DÉFENSE DE CAMARADES au TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE à ROANNE

Le 5 Novembre 2013, toute la CGT appelle à une manifestation à ROANNE pour défendre et soutenir 5 camarades qui passent au Tribunal de Grande Instance de Roanne à 10 heures.

Rappel des faits :

Nos 5 camarades qui sont poursuivis depuis 2010 par le Procureur de la République de Roanne ont subi de 4 à 6 heures de garde à vue, un appartement a été fouillé, pour la seule raison qu'ils n'ont pas voulu subir un test ADN.

L'acharnement judiciaire du procureur n'a plus aucune limite. Malgré le soutien de l'ensemble de la CGT, d'élus(es) politiques locaux et nationaux, nos camarades se retrouvent une nouvelle fois devant les tribunaux. Ils sont considérés comme des délinquants de droit commun.

Cette affaire qui dure depuis trop longtemps, est dans la continuité des attaques contre les locaux syndicaux de Chartres, avec une attaque personnelle contre la secrétaire de l'Union Départementale devant la justice et ceux de Châteauroux depuis 10 ans. De nombreuses Unions Locales en France font toujours l'objet de mesures d'expulsions par des élus locaux de toutes tendances politiques.

Dans les entreprises, les camarades sont continuellement persécutés, voire harcelés de fait de leur appartenance à la CGT. Qu'ils soient élus ou non, la répression patronale s'est considérablement accrue avec l'aide de certains pouvoirs publics.

Nos droits sont plus que bafoués. La tentation et la volonté de nous étouffer, voire de nous liquider n'ont jamais été aussi grandes dans le patronat.

C'est pourquoi la participation et la prise en compte de tous les syndicats, de tous les syndiqués, doivent être impulsées dans toutes nos structures.

4 cars ont été réservés, il faut absolument que nous tenions les objectifs de participation qui vous ont été donnés. Une participation financière de 21 € par participant sera demandée à l'organisation en respectant l'objectif. Vous comprenez bien que l'Union Départementale ne peut pas financer seule cette journée.

Tous les camarades qui désirent participer à ce rassemblement doivent s'inscrire rapidement auprès de leur syndicat, leur UL ou l'UD (Objectif à atteindre pour le Cher : 200 participants).

Départs en car prévus de

BOURGES	6 h 15 Place Séraucourt
VIERZON	6 h 15 Stade Robert Baran
ST AMAND MONTROND	7 h 00 Péage Autoroute

Retour vers 19 h 00.

Face à cette insupportable atteinte au droit syndical, une forte mobilisation est nécessaire.



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Cher
8 Place Malus – 18000 BOURGES

Union Départementale des Syndicats CGT du Cher
8 Place Malus – 18000 BOURGES

Union Locale CGT de Bourges
5 Bd Clémenceau – 18000 BOURGES

STOP AU TRAVAIL QUI TUE !

DÉCLARATION COMMUNE

Le 2 octobre 2013 un drame est arrivé dans une collectivité du Cher. Un agent de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus s'est suicidé sur son lieu de travail.

Ce suicide est intégralement le résultat d'une politique managériale scandaleuse, agressive et violente.

Ces méthodes, clairement issues du «Lean management», ont engendré des réorganisations à la hache et sans l'avis des personnels.

Depuis des années, la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Cher dénonce les décisions brutales, stupides et inconséquentes de trop nombreux élus locaux.

Brutales, car trop de décisions sont prises verticalement, sans consultation et malheur à ceux qui ne sont pas d'accord ou veulent proposer autre chose ; ils seront mis à l'index ou poussés dehors.

Stupides, car trop de décisions vont à l'encontre des intérêts des usagers et des agents. Ces projets, montés par des «énarques», sont déconnectés des réalités et ces «énarques» refusent tout dialogue, croyant avoir la science infuse.

Inconséquentes car les retombées de ces décisions ne sont pas prises en compte et les échecs sont totalement imputés aux agents par les élus. Pourtant ce sont ces derniers qui ont pris les mauvaises décisions.

La CSD CGT des Services Publics du Cher rappelle que les agents vont au travail pour gagner leur vie et non pour la perdre.

Nous rappelons à l'ensemble des élus locaux du Cher qu'ils sont responsables de la sécurité morale et physique des agents dont ils ont la responsabilité.

La CGT n'a pas pour but d'accompagner les décisions des élus, quels qu'ils soient, ni d'avoir des connivences ou de l'indulgence vis-à-vis de certains élus.

La CGT lutte pour le progrès social dans le cadre d'un changement de société.

La CSD CGT des Services Publics du Cher revendique une révision complète du Statut de la Fonction Publique Territoriale avec la fin de la liberté d'administration des collectivités ou encore la stricte limitation du devoir de réserve des agents.

Nous revendiquons également la mise en place effective et immédiate de CHS-CT dans toutes les collectivités liées à la Fonction Publique Territoriale avec de vraies compétences élargies.

La CGT ne tolérera pas un autre drame de ce type. Nos vies d'agents valent plus que l'ego de certains élus qui ne nous respectent pas.

Bourges, le 4 Octobre 2013

Pour la CSD Services Publics du Cher
Le Secrétaire Général
Lepain Nicolas

Pour l'UD CGT des Syndicats du Cher
Le Secrétaire Général
Martineau Sébastien

Pour l'UL CGT de Bourges
Pour le Bureau
Brancourt Catherine

Compte rendu du CONGRES de l'USD Santé qui s'est déroulé les 10 & 11 Octobre à St-AMAND MONTROND

C'est au centre de cure médicale de la croix Duchet à Saint Amand Montrond que nous avons décidé que se déroulerait le congrès 2013, de l'Union Syndicale de la Santé et de l'Action sociale du Cher.

Nous avons été très bien reçu par les camarades du Centre Hospitalier et nous les en remercions.

Une quarantaine de participants ont ainsi été présents chacun des 2 jours.

Ce congrès était l'occasion de faire un bilan sur les trois années passées, sur l'activité de l'USD et de ses futurs projets, de débattre de l'état de la santé publique, privée et de l'Action sociale dans son ensemble.

La fédération santé et la coordination régionale des USD avaient répondu présent à notre invitation, ainsi que l'Union départementale du Cher, l'INDECOSA-CGT, la MACIF et l'Union Locale de Vierzon.

Grâce à toutes et tous, les débats ont été intéressants, dynamiques et enrichissants. Ils ont permis d'établir la prochaine feuille de route de l'USD dont voici quelques exemples :

- > Améliorer l'organisation,
- > Progresser aux prochaines élections professionnelles,
- > Développer la syndicalisation,
- > Se mobiliser pour des luttes offensives à partir de revendications fondamentales et de terrain..

Une nouvelle commission exécutive a été élue et nous sommes heureux de pouvoir accueillir de nouveaux camarades issus de PEP et davantage de camarades du CH de St Amand.

Cette nouvelle CE a élu le bureau et le secrétaire général qui conduiront l'USD pour les 3 ans à venir. Nous lui souhaitons bon vent.

La presse locale est venue clôturer ce congrès.

Liste de la nouvelle Commission Exécutive :

EHPAD Bellevue FALLER Sandra
BELLANGER Vanessa
DAMMERON Aurore

EHPAD Sancoins PROBOLA Olivier

CH Jacques Cœur PARIS Armelle
BERTRAND Isabelle
GUINET Nadège
MARTIN Valérie
DENIS Nathalie

CH Vierzon HOUBION Jean-Claude
MATIOT Frédérique
ROGUET Roselyne
GROSS Béatrice

PEP D'ANNA François
BONTEMPS Sylvie
BLOT Michel

CHS George SAND SAGEAUX Véronique
MECHIN Nadine
PENOT Gilles
ROUX Laurette

CH St-Amand CAPRA Pascal
ROBILLAT Lisiane
FREMONT Laetitia
METEGNIER Katy

Retraités Santé GOUDINOUX Maryvonne
SAVARD François
CORDAT Colette
KUNTZ Jean-Paul

Commission Financière et de Contrôle
PENOT Sylvie
COSSIO Victor
ROUX Laurette

Composition du Bureau :

Secrétaire Général : HOUBION Jean-Claude

Trésorière : GUINET Nadège Trésorière Adjointe : BERTRAND Isabelle

Secrétaires Adjointes (es) MARTIN Valérie - KUNTZ Jean-Paul - PROBOLA Olivier - MECHIN Nadine

VIE SYNDICALE

Elections DP et CE à la S.T.I. (ex SOCETRA) St-Doulchard du 15 Octobre 2013

	DELEGUES du PERSONNEL		COMITE d'ENTREPRISE	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Inscrits	166	166	166	166
Votants	126	126	126	123
Exprimés	117	114	117	118
CFTC	45 (2 élus)	40 (2 élus)	46 (2 élus)	42 (1 élue)
CGT	26 (1 élue)	28 (1 élue)	28 (1 élue)	27 (1 élue)
FO	46 (1 élue)	46 voix (1 élue)	43 (1 élu)	49 (2 élues)

LA FORMATION SYNDICALE



◆ JOURNEES D'ETUDE les 13 & 14 Novembre 2013 à BOURGES

Thèmes abordés :

13 Novembre : Protection Sociale - Assurance Maladie - Fiscalité.

14 Novembre : Construction Européenne

◆ Journées formation COGITIEL les 12, 13 et 14 Novembre 2013 à VIERZON

6 inscrits. Ce stage se déroulera à l'Union Locale de Vierzon Rue Marcel Perrin.

◆ Stage CHSCT Harcèlement à BOURGES

25 - 26 et 27 Novembre 2013

Déposez vos congés éducation auprès de vos employeurs

UN MOIS AVANT le DEBUT de la formation et vos inscriptions à l'UD. Merci

Remerciements

Les facteurs et factrices de Sancerre remercient les collègues, les organisations syndicales, les particuliers et entreprises de toute la France qui les ont soutenus financièrement et moralement lors de la grève débutée le 29 Août 2013.

Ce soutien a énormément contribué à continuer l'action menée dans la durée et à maintenir le moral des troupes. Ce n'est pas une victoire complète, mais ce n'est pas non plus une défaite. Nous espérons que cette action pourra vous être bénéfique si besoin dans l'avenir.

Encore merci à tous.



STOP A LA DESERTIFICATION POSTALE

Le monde rural et particulièrement notre Boischaux
est à nouveau soumis à l'exclusion.

La Poste **supprime** à nouveau des facteurs (4 sur 16) dans les cantons de Châteaumeillant et du Châtelet pour des raisons soi-disant financières alors qu'elle va bénéficier de **270 millions d'€uros en 2014 et 180 millions d'€uro à partir de cette année en cadeau fiscal** et que son nouveau grand patron affiche un salaire de plusieurs centaines de milliers d'€uros avec voiture de fonction.

Facteurs supprimés = tournées rallongées = courrier et journaux en fin de journée !!!

Sans compter sur le courrier remis qui ne sera pas pris en charge par le camion pour être redistribué !

Pour **refuser** cette situation désastreuse, venez nombreux à un **débat public dans la Salle des Fêtes de Saint-Christophe le Chaudry, le Judi 7 Novembre à partir de 18 heures.** Tous ensemble, facteurs, habitants, élus, préservons notre tissu rural, nos services publics et notre droit de vivre dignement à la campagne. Exigeons un service postal de qualité, humain et respectueux de chacun.

Pour conforter notre demande, il est important de signer la pétition ci-dessous que vous remettrez à votre facteur ou à vos élus.

✂

Nom - Prénom :

Adresse :

Exige le maintien du nombre de tournées et de facteurs sur le secteur de Châteaumeillant et du Châtelet et un service postal de qualité.

NON À LA CASSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Les cotisations sociales qui permettent aux salariés, actifs et retraités, aux chômeurs, de bénéficier de la Sécurité Sociale font partie intégrante du salaire socialisé.

Ce sont ces cotisations, qu'elles soient prélevées directement sur notre salaire ou dites «patronales» et réglées directement par l'employeur, qui permettent à tous, quel que soit notre revenu, d'être soigné, de partir en retraite, d'élever ses enfants.

Chacun paye selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Ce sont ces principes, de solidarité et d'égalité, universalité, sur lesquels a été bâtie la Sécurité Sociale. Ces principes ont fait leurs preuves. Pourtant, aujourd'hui ils sont bien mis à mal.

Les régimes de Sécurité Sociale, obligatoire, dits de base remboursent de moins en moins, contraignant ceux qui le peuvent à se tourner vers des «complémentaires santé».

Le nouveau coup porté contre la Sécurité Sociale, concerne les cotisations d'allocations familiales. Au nom du sempiternel «coût du travail», le gouvernement s'apprête à faire un nouveau cadeau au patronat puisé directement dans la poche des salariés.

Il faut rappeler, que 20 ans d'exonérations de ces soit disant «cotisations employeurs» n'ont eu aucun effet sur l'emploi. Depuis 20 ans, exonérations des cotisations sociales et chômage suivent la même courbe ascendante.

Normalement, quand une recette ne fonctionne pas

on l'abandonne, on en cherche une autre. Eh bien non, gouvernement et patronat persistent. Tant pis si le remède tue le malade.

Les employeurs écrasés par les «charges», nous affirme-t-on ? On se moque de nous !

Aujourd'hui, dans une entreprise de plus de 20 salariés, le montant des cotisations de Sécurité Sociale (maladie, maternité, décès, invalidité, allocations, familiales, vieillesse, accidents du travail et maladies professionnelles), réglées par l'employeur s'élèvent à 66,56 € pour un salarié rémunéré au SMIC, à 118,35 € pour un salarié rémunéré 1.500 € bruts mensuels. Dans les entreprises de moins de 20 salariées, les exonérations sont plus importantes.

Dans cet océan d'exonérations, la goutte d'eau de l'augmentation des cotisations vieillesse ne se verra pas.

Par contre, le MEDEF prend prétexte de cette micro augmentation pour exiger de nouvelles mesures de réduction des cotisations.

Ainsi, la cotisation d'allocation familiale est menacée.

Ne nous y trompons pas. Ce sont les salariés, actifs, retraités, privés d'emploi, qui sont menacés à plus d'un titre.

Menacés sur le salaire, car qui pourrait croire que les employeurs redistribueront, sous forme de salaire brut, une partie de cotisation que dans les faits ils ne payent déjà plus ? Par contre, ce manque à gagner pour la branche famille sera compensé par une hausse des prélèvements sur les salariés ou par une augmentation de la TVA.

En s'attaquant à la cotisation d'allocations familiales, le gouvernement permettrait au MEDEF de faire main basse sur une partie de la rémunération des salariés.

Il est grand temps de créer le rapport de forces nécessaire à la reconquête de notre protection sociale.

Restons vigilants et mobilisés.



LES RETRAITÉS NE SONT PAS DES VACHES À LAIT !!! ILS EXIGENT LEUR DÛ !

PÉTITION

Les retraités dénoncent :

- La sous-indexation des pensions annoncée sur 3 ans, alors que les revalorisations actuelles ne maintiennent déjà pas le pouvoir d'achat : nous réclamons 300 € mensuels à titre du rattrapage depuis 1993,
- La taxe de 0,3 % sur les retraites, depuis le 1^{er} avril 2013, pour subventionner la perte d'autonomie, qui est du ressort de l'assurance maladie,
- La suppression de l'abattement fiscal pour le complément de retraite (famille ayant élevé 3 enfants),
- Le report d'avril à octobre de la revalorisation des pensions et retraites,
- La non revalorisation des tranches d'impôt et la suppression de la demi-part pour les veuves, veufs et isolés,

Loin de sauver le système de retraite par répartition, ces mesures le fragiliseraient puisque, pour compenser la baisse de la pension, il faudrait prendre des produits de capitalisation avec tous les risques que cela comporterait lors de nouvelles crises financières.

D'autres solutions existent :

- ⇒ Que le patronat des grandes entreprises cotise au même niveau que les salariés = 10 milliards d'euros,
- ⇒ Mise à contribution des revenus financiers, taxation des évadés fiscaux = 20 milliards d'euros,
- ⇒ Egalité des revenus hommes/femmes = 10 milliards d'euros,
- ⇒ SMIC à 1.700 € et créations d'emplois apporteraient des cotisations supplémentaires, tout comme l'augmentation générale des salaires, retraites et pensions.

NOM - Prénom	Signature	NOM - Prénom	Signature